

La gazette

Toutes les informations de la commune

MAI 2026

FÊTE DU VILLAGE

La fête du village aura lieu le samedi 11 juillet à partir de 17h !

Au programme :

- 17h : Spectacle pour enfants animé par Théodore Cailleau «L'Odyssée Nocture de Charlie»
- 18h : Vin d'honneur servi par la commune de Bellevigne-les-Châteaux.
- 19h : Pour le repas, deux propositions s'offre à vous (14€ le plat + le dessert) :
 - 1- Paëlla servi par le traiteur Valencia Roma (sur réservations)
 - 2- Kebab proposé par le Food Truck O'G Faim.
- 21h : Le concert sera animé par l'Orchestre Showtime ! 5 musiciens professionnels pour 4h de concert live !
- 22h30 : Showlaser par MSE Event.
- 23h : Reprise du concert

Buvette assurée par le comité des fêtes de Chacé.

ORCHESTRE Showtime Concert 11/07 21h - 1h

Show Laser 23h

Spectacle enfant «L'Odyssée de Charlie» par Théodore Cailleau

Restauration : Paëlla sur réservation

Food Truck sur place

Buvette assurée par le Comité des fêtes de Chacé

Réservations en ligne via le QR code Ou par téléphone : 02.41.52.97.23

Place du collier - Chacé 49400 Bellevigne-les-Châteaux

Bellevigneleschateaux.fr

SAUMUR VALDELOIRE AGGLOMERATION

Bellevigne Châteaux

TRAVAIL DES AGENTS

La protection des agents publics à l'encontre des outrages des usagers.

L'outrage à agent est un acte commis à l'égard d'une personne chargée d'une mission de service public et qui nuit à la dignité ou au respect dû à sa fonction.

Selon les termes de l'article 433-5 du code pénal, sont considérés comme des outrages notamment :

- Les insultes orales
- L'envoi d'objets ou de lettres d'insultes
- Les menaces orales ou écrites,
- Les gestes insultants ou menaçants (les violences physiques sont punies comme des coups et blessures).

L'outrage à une personne chargée d'une fonction publique ou une personne dépositaire de l'autorité publique constitue un délit.

La procédure est conduite devant le tribunal correctionnel.

IMPÔTS

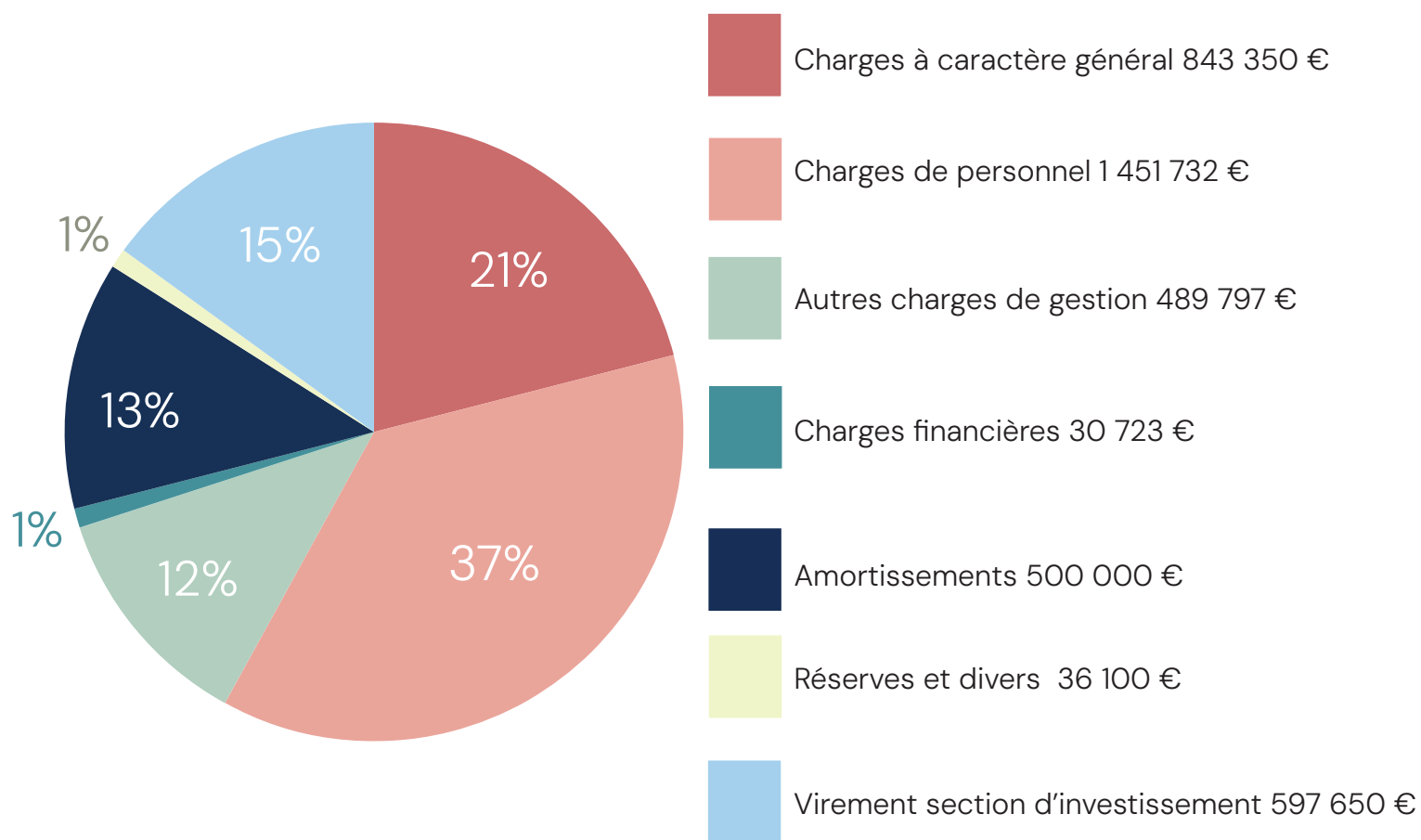
La date limite de déclaration des impôts est fixée au 28 mai pour notre département.

Pour les déclarations papier, la date limite est au 19 mai 2026.

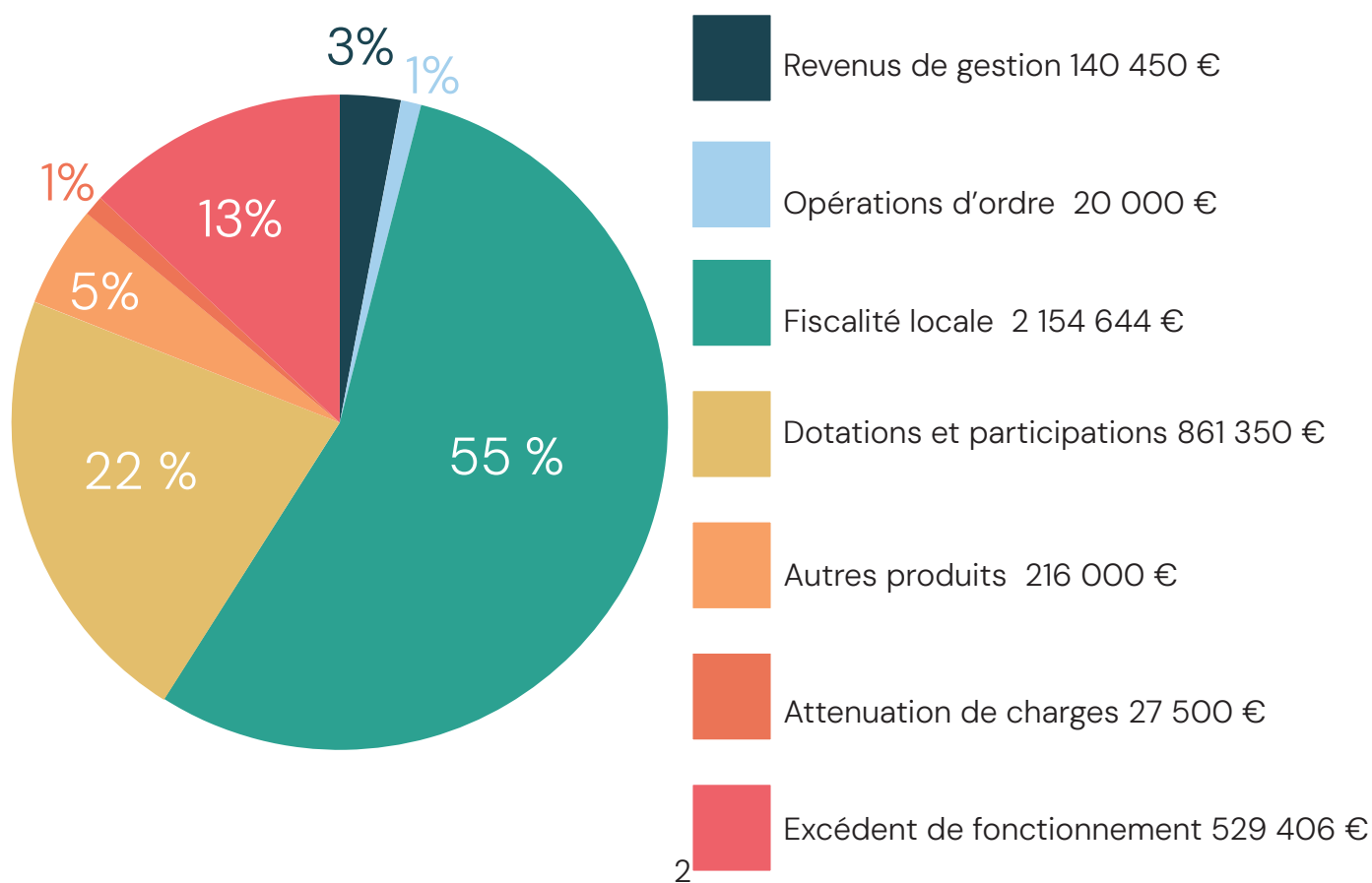
INFORMATIONS COMMUNALES

BUDGET 2026

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 3 949 351 €



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 3 949 351 €



INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	BP 2026
Frais d'études	11 176
Subventions d'équipement	214 910
Terrain et aménagement	151 963
Travaux de bâtiments	329 407
Travaux de voirie	502 091
Matériel et divers	108 313
Titres participation (Cuisine centrale)	153 400
Logement de Brézé	142 648
Églises Brézé / Saint-Cyr-en-Bourg	45 973
Groupe scolaire Brézé	1 436 383
Remboursement emprunts	117 500
Opérations d'ordre	
Opérations d'ordre	70 000
TOTAL DES DÉPENSES	3 283 764

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	BP 2026
Taxe aménagement	5 000
FCTVA	300 000
Virement section de fonctionnement	597 650
Excédent capitalisé	151 474
Emprunt	350 000
Amortissements	500 000
Autres opérations d'ordre	50 000
Solde d'exécution reporté	209 515
Subventions d'équipement	
Communauté d'Agglomération (dont fonds de concours Cuisine Centrale)	77 750
Département	8 500
État	635 900
Autres (SIEML, fond. du Patrimoine, bilan CRAC Rogelins...)	397 976
TOTAL DES RECETTES	3 283 764

LA FISCALITÉ & LES DOTATIONS

L'attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération s'élève à 749 752 €.

Les dotations de l'état ont été maintenues.

La Dotation Globale de Fonctionnement est de 280 000€. La compensation de la taxe d'habitation est estimée à 380 000 €.

VERSEMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le virement pour l'investissement s'élève à 597 650 € (soit 5% du budget de fonctionnement).

LES PRINCIPAUX PROJETS DANS L'ANNÉE



Subventions équipement

Participations : (les Plantes, Peupleraies, Belles caves...)



Opérations sur les bâtiments

Églises de Brézé et de Saint-Cyr-en-Bourg
École de Brézé
Extension salle des Paillons
Rénovation logement Brézé



Titre de participations

Cuisine Centrale



Terrains & Aménagements

Restauration Marais de Baffou
Démolition salle des fêtes de Saint-Cyr-en-Bourg.
Achats de terrains



Opérations de voirie

Comblement cavité ruelle des Dards, rue des vernes, rue des caves, rue cave herpin, route du marais de baffou, place de l'église Brézé



Opération en cours

Regroupement des écoles de Brézé et Saint-Cyr-en-Bourg

INFORMATIONS COMMUNALES

ANJOU VÉLO VINTAGE

Le samedi 27 et le dimanche 28 juin 2026

La Rando Vélo Vintage qui vous fait plonger dans une autre époque, à la découverte des richesses de l'Anjou.

Un moment autant festif que sportif pour les nombreux participants. Et, deux journées chargées pour les bénévoles.

Deux points de rencontres l'un à Chacé, place du Collier devant une magnifique bâtisse, l'autre à Saint-Cyr-en-Bourg, à la Bouchardière dans un site naturel à l'ombre des arbres.

Des centaines de participants venus des régions de France et d'Europe. Deux sites différents, mais...la même ambiance, le même accueil, la même joie de se retrouver ensemble... et tout cela grâce aux nombreux bénévoles, qui interviennent sur les sites.

Ils sont une trentaine à Chacé et une quarantaine à St Cyr en Bourg. Les postes sont attribués suivant les envies ou les qualifications des uns et des autres. En un week-end, ils deviennent soit agent d'accueil, agent de la sécurité du site, agent de la sécurité des routes, mécaniciens, organisateur des parkings et bien d'autres postes.

Vous avez du temps, des idées, l'envie de participer à une grande fête.... Alors vous avez déjà tout ce qu'il faut pour devenir un ou une bénévole !

Futurs bénévoles, vous allez vous engager au bénéfice de l'intérêt collectif, avec patience et sérénité. Vous être prêts à relever le défi les 27 et 28 juin ? Alors dès aujourd'hui, faites-vous connaître !

Contact pour le site de Chacé : 02.41.52.97.23

Contact pour le site de Saint-Cyr-en-Bourg : 06.08.34.49.60



DIVAGATION ANIMAUX

La divagation des animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés est interdite.

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »

Pour rappel, quand la mairie capture un animal en état de divagation sur la commune, le tarif de capture est de 30€ + 8€ par jour de frais de garde et d'alimentation.

EFFAROUCHEURS

La période d'utilisation des effaroucheurs d'oiseaux est en cours.

Dans l'ensemble du département, la période où les dispositifs d'effaroucheurs d'oiseaux sont autorisés est du 1^{er} avril au 30 juin 2026.

Une autre période pourra être prévue pour les récoltes à venir.

INFORMATIONS COMMUNALES

MUTUELLES COMMUNALES

La municipalité de Bellevigne-les-Châteaux a mis en place deux « mutuelles communales ».

Le but est de faire bénéficier aux habitants d'une même commune d'un tarif préférentiel pour leur complémentaire santé en faisant jouer l'effet de groupe.

Les conditions d'adhésion sont très souples :

- Domiciliation sur le territoire de la commune
- Pas de questionnaire médical
- Pas de conditions de ressources
- Adaptation à différents publics : étudiants, salariés, travailleurs indépendants, retraités...

N'hésitez pas à demander un devis pour voir ce que cela vous coûterait, et pourquoi pas comparer avec votre mutuelle actuelle...

Pour tout renseignement :

Contact AXA :

M. PITAULT Roger

Tél. : 06 63 76 55 06

Contacts GROUPAMA :

M. BARIL Rodolphe Agence de Saumur : 06.37.46.03.84.

M. CAILLEAU Sébastien et M. BARIL Rodolphe Agence de Montreuil-Bellay 02.41.52.87.03 / 06.37.46.03.84

BIBLIOTHÈQUE

Le printemps s'annonce chargé pour les bibliothèques.

La programmation d'animations est en cours, surveillez bien la Gazette, nous vous tiendrons informés !

A Chacé, le déménagement approche ... En attendant de vous retrouver le 17 juin dans nos nouveaux locaux à la salle des Paillons, la bibliothèque sera fermée à partir du 18 mai.

N'hésitez pas à faire votre réserve de livres avant.

TROTTOIRS

Entretien des trottoirs

L'entretien des trottoirs devant chez soi est un geste citoyen. En maîtrisant la végétation spontanée, balayant ou en déneigeant, vous permettez aux agents en charge de la propreté de se concentrer sur d'autres espaces publics.

La végétation se développe spontanément sur les trottoirs, dans les interstices, fissures et autres cavités. Si elle a des effets bénéfiques pour la biodiversité, il est nécessaire de réguler son développement pour ne pas obstruer le passage. Les espèces indésirables doivent également être contrôlées.

Une végétation excessive peut aussi masquer les obstacles et rendre particulièrement difficile les déplacements des personnes à mobilité réduite, des poussettes, etc.

CCAS

Familiarisez-vous avec la tablette et votre smartphone.

Le CCAS de Bellevigne-les-Châteaux propose des ateliers numériques à partir du 29 septembre.

Les ateliers se passeront tous les mardis de 14h30 à 16h30 dans la salle de réunion du Château de Chacé. Les ateliers sont gratuits.

Une tablette sera prêtée pendant l'atelier.

Les inscriptions sont obligatoires.

Un total de 10 ateliers vont se dérouler du 29 septembre au 15 décembre.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez le CCAS de Bellevigne-les-Châteaux au 02.41.52.97.23.

INFORMATIONS COMMUNALES & ASSOCIATIVES

FONDATION DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la restauration de l'église de Brézé, la mairie lance un appel aux dons.

Si vous voulez participer à la restauration de l'église de Brézé, vous trouverez dans chacune des Mairies des dépliants vous indiquant comment faire. Les travaux sont déjà en cours. Vous pouvez également adresser vos dons directement à la Fondation du Patrimoine par courrier à Fondation du Patrimoine, Pays de la Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18 (les chèques devront être à l'ordre de la Fondation du Patrimoine l'église Saint-Vincent de Brézé), ou via leur site internet : www.fondation-patrimoine.org/100265

LE TEMPS RETROUVÉ

Quelques nouvelles de l'association «Le temps retrouvé», un club très convivial fier de ses 63 adhérents.

Tous les mardis après-midi, nous nous retrouvons à la salle des Paillons de Chacé pour partager un moment avec divers jeux (Belote, Tarot et jeux de Société) le tout accompagné d'un goûter.

Le jeudi un groupe se retrouve pour la dentelle au fuseau.

Vous pouvez nous contacter au 07.54.32.92.80. Pour info :

L'atelier dentelle organise une exposition qui aura lieu le 30 mai 2026 à la salle du Moutier de Saint-Cyr-en-Bourg.



FC BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

Devenez bénévoles pour la saison 2026-2027 !



APE BRÉZÉ SAINT-CYR-EN-BOURG

Vide grenier - 24 mai 2026

VIDE GRENIER
24 MAI 2026
Exposants 7^H00
Visiteurs 8^H00
Stade de **BRÉZÉ**
jusqu'à 17^H30
2€ le mètre par table (tables non fournies)
sur réservation 07 87 22 31 11
SUR PLACE
Buvette & Restauration

INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

AUTOUR DU FIL ET DU CARTON

Exposition vente – 30 mai

L'atelier Dentelle du « Temps retrouvé », l'association « Autour du fil et du carton » et Mariette LAURIOU, créatrice en céramique, vous invitent à leur exposition-vente.

Le samedi 30 mai 2026, de 10h à 18h.

Salle du Moutier (près de l'église) à Saint-Cyr-en-Bourg.

L'atelier Dentelle du « Temps Retrouvé »
L'Association « Autour du fil et du carton »
Mariette Lauriou créatrice en céramique



Samedi 30 mai 2026
De 10h à 18h

Salle du Moutier
(près de l'église)
Saint-Cyr-en-Bourg
Bellevigne les Châteaux



CLUB PRIMEVÈRE

Club Primevère de Brézé – mai 2026

Le Club Primevère a, au cours de son repas du mois d'avril, fait les anniversaires de onze de ses adhérents, et mis à l'honneur la doyenne de l'association Madame Huguette BRUNET qui a fêté ses 95 printemps cette année et a été la présidente du club pendant 6 ans.

Le club de loisirs près de chez vous, il vous accueille un mercredi tous les quinze jours. Les prochains rendez-vous le 13 et 27 mai 2026 à partir de 14h à 17h30.

Venez nous rejoindre, nous sommes un bon groupe où entente et convivialité sont de mises. Jeux de cartes (belotte, tarot, rummikub, scrabbles, etc..)

Nous nous réunissons dans la petite salle de loisirs face au complexe sportif de Brézé.

Vous pouvez nous contacter au tél: 05.16.49.70.03.



BRÉZÉ CYCLO MARCHÉ

Randonnée «La Brézéenne» le 7 juin 2026

L'association Brézé Cyclo Marche vous invite le dimanche 7 juin 2026 pour sa traditionnelle randonnée marche et cyclo.

Parcours marche 8-12 et 17 kms sur les chemins autour de Brézé. Parcours fléchés avec ravitaillement, si vous le pouvez venez avec vos timbales.

2 parcours de gravel (route et chemins) de 35 et 65 kms avec traces GPX donc non fléchés.

3 parcours vélo : 1 de 50 kms fléché et 2 parcours de 80 et 100 kms non fléchés avec traces GPX.

Cette année, pas de VTT. Trop de travail pour tracer les chemins et un nombre de pratiquants en baisse constante. Possibilité pour ceux qui ont le matériel nécessaire de se joindre au gravel.

Ravitaillement sur tous les parcours.

Les inscriptions se feront à la salle des fêtes de Brézé de 7h30 à 10h.

Café et viennoiseries avant votre départ. Casse-croûte et boisson à l'arrivée.

Tarifs : 6€, 2€ pour les moins de 16 ans, gratuit pour les moins de 12 ans

Renseignements Auguste Lecerf au 06.75.45.50.66

Nous vous attendons nombreux, heureux et motivés.



Quelques marcheurs du groupe sur les chemins.

INFORMATIONS DES ÉCOLES

ÉCOLE BRÉZÉ SAINT-CYR-EN-BOURG

A l'occasion de la fête du 100ème jour d'école, les enfants de primaire ont pu, lors de la pause méridienne, rechercher 100 œufs cachés sur la cours de récréation. Objectif presque atteint, ils ont bien retrouvé les 100, cependant 2 étaient un peu écrasés !

Les petits, les moyens, les grands et les enfants de CP ont quant à eux retrouvé 40 œufs dans leur cour !!!! Ce fut une très belle chasse !!!!

Une maîtresse a aussi rapporté 100 cookies !!!!



ÉCOLE SAINT VINCENT

Des élèves engagés !

Au cours de cette période, l'école Saint Vincent a été marquée par le temps de Carême, le carnaval et l'engagement des élèves de cycle 1 dans les défis « ma petite planète ». Ainsi, nous avons pris le temps pour prendre soin de nous-mêmes par des ateliers d'intériorité, prendre soin des autres en restant bienveillant et de la nature qui nous entoure.

Les élèves de cycle 1 ont relevé de nombreux défis : une soirée sans écran, bien éteindre le robinet lors du brossage de dents, fermer les portes quand il y a du chauffage, réfléchir sur l'utilisation que l'on a de l'eau, de l'électricité, trier les déchets, cuisiner avec des légumes de saisons, profiter du soleil pour faire des promenades à pied ou en vélo... Autant d'actions répétées qui deviennent petit à petit des habitudes !

Les inscriptions sont ouvertes pour les élèves nés en 2023. Exceptionnellement, nous pourrions aussi accueillir des élèves en cycle 2, CP et CE1. Merci de prendre rapidement contact avec nous si vous souhaitez découvrir notre école :02.41.40.48.70.



INFORMATIONS DIVERSES

ESOD

Vous pouvez déclarer les dommages subis ou constatés à cause des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

Depuis 2010, le classement des espèces ESOD du groupe II est soumis à un arrêté triennal signé par le Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Ce dernier fixe les dates et modalités de destruction de ces espèces, hors saison cynégétique. Un argumentaire doit être produit par les parties prenantes (FDC, chambre d'agriculture, FDGDON, FREDON...) et présenté en CDCFS.

Vous pouvez télédéclarer si vous avez subis des dommages sur le site : https://www.chasse49.fr/declaration_esod/



DÉBAT PUBLIC

Projet nucléaire en Indre-et-Loire.

Débat public du 2 avril au 30 juillet 2026 – Plusieurs réunions dans le Chinonais.

- Forum du débat : le **30 mai** de 15h à 19h à Chinon.

Réunion en visioconférence :

- Le débat à mi-parcours : que faut-il retenir à ce stade ? le **19 mai** à 18h30
- Quel modèle économique pour la feuille de route de newcleo ? le **10 juin** à 18h30
- Les enseignements du débat. Le **15 juillet** à 18h30.

Inscriptions demandées sur le site internet : <https://www.debatpublic.fr/projets-nucleaires-aube-indre-et-loire>

ASPIRE JARDINS

Mangez bio, local et solidaire

Les légumes sont produits près de chez vous, certifiés en Agriculture Biologique (AB) et vendus directement par le producteur. Cette démarche durable et responsable réduit la distance entre le producteur et le consommateur et contribue au maintien d'emploi de proximité.

Adhérez au Jardin bio et bénéficiez chaque semaine d'un panier de légumes selon vos besoins :

Les formules :

Panier «mignon» 10.10€ (1/2 Pers.)

Panier «gourmand» 13.50€ (2/4 pers.)

Panier «grand appétit» 17.40€ (5 pers et +.)

Renseignements & abonnement :

02.49.65.35.53 ou par mail : jardinbio@aspireaumur.fr



Marchés & Paniers de légumes

- › Biologiques et de qualité
- › Variés et de saison
- › Cultivés par nos salariés
- › À deux pas de chez vous

INFORMATIONS DIVERSES

JOURNÉE SENSIBILISATION

Et si, pour une fois, vous regardiez sous vos pieds... plutôt que devant vous ?

Sous la surface, un autre monde existe. Invisible, silencieux... parfois oublié. Un monde qui fascine autant qu'il interroge. Le temps d'une journée, osez l'échappée souterraine. Que se cache-t-il réellement dans ces cavités ? Sont-elles toutes accessibles ? Quels risques... et quelles richesses abritent-elles ?

Destination -1, ce n'est pas seulement un événement. C'est une invitation à descendre d'un niveau. À comprendre. À explorer.

Destination -1, c'est **dimanche 7 juin 2026** de 10h à 17h30 aux Arènes de Doué-en-Anjou
Entrée libre et gratuite

Vous avez des questions ? Nous vous accompagnons pour trouver les réponses.

JNAD

Journée nationale de l'accès au droit sur les droits des agriculteurs.

Le mercredi 20 mai au Tribunal judiciaire de Saumur.

Afin de sensibiliser et d'informer au mieux sur les mesures relatives au monde agricole, cette journée sera basée sur la vie d'une exploitation, commençant par l'installation de l'agriculteur et finissant par la sortie de l'exploitation.

Ainsi, seront évoqués :

- Les droits et obligations des exploitants,
- L'identification des dispositifs d'aide existants,
- L'identification des acteurs institutionnels,
- La prévention des risques et des sanctions liés à l'activité agricole.

De 9h à 18h sur inscriptions auprès de Mme BERTHAUD - Coordinatrice du Conseil Départemental d'accès au droit de Maine et Loire par mail : cdadmaineetloire@gmail.com

TROTTINETTES

Bien circuler à trottinette



Si les réglementations ne sont pas respectées, vous pouvez recevoir une amende de 135€

JOBOPRÉ

Les agriculteurs recrutent

Dès 16 ans, sans expérience ni formation.
(14 ans pour la castration du maïs)

Travailler au grand air

Sur une large période possible d'embauche
(d'avril à octobre)

+ d'infos sur :
www.elioreso.com/saisons



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 13 avril

Approbation du règlement budgétaire et financier de la nomenclature M57

Voir page 2 et 3 de la gazette.

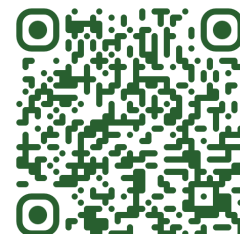
Conseil municipal du 11 mai

Election des délégués aux différents syndicats

Le Conseil Municipal à l'unanimité, élit les représentants des syndicats :

- Syndicat intercommunal d'Énergie de Maine-et-Loire
1 délégué titulaire : Jean-François SUIRE ayant obtenu 28 voix
1 délégué suppléant : Eric MERCK ayant obtenu 28 voix
- Syndicat de la Dive du Nord
2 délégués titulaires : Madame Nelly LACASSIN ayant obtenu 28 voix et Mme Sylvie BATYS ayant obtenu 28 voix
- Syndicat de la Côte
2 délégués titulaires : Madame Murielle HUET ayant obtenu 28 voix et Mme Sylvie PRISSET ayant obtenu 28 voix
- Syndicat Intercommunal du Château des Ifs
4 délégués titulaires : Monsieur Armel FROGER ayant obtenu 28 voix, Monsieur Christian CABRET ayant obtenu 28 voix ; Monsieur Eric MERCK ayant obtenu 28 voix et Mme Nelly LACASSIN ayant obtenu 28 voix.
- Syndicat e-Collectivités
1 délégué titulaire : Monsieur Armel FROGER ayant obtenu 28 voix
- SIVU Saumur SUD
1 délégué titulaire : Monsieur Armel FROGER ayant obtenu 28 voix
1 délégué suppléant : Madame Sabine TOUCHARD ayant obtenu 28 voix

Pour plus d'infos, retrouvez notre page dédiée au Conseil Municipaux :



Mai

MARDI 19

PROJET NUCLÉAIRE

Visioconférence | 18h30 | Plus d'infos en page 9

DIMANCHE 24

APE BRÉZÉ SAINT-CYR

Vide grenier | Stade de Brézé | Plus d'infos en page 6

SAMEDI 30

AUTOUR DU FIL ET DU CARTON & LE TEMPS RETROUVÉ

Exposition vente | 10h à 18h | Salle du moutier | Plus d'infos en page 7

SAMEDI 30

PROJET NUCLÉAIRE

Forum du débat | 15h à 19h | Chinon | Plus d'infos en page 9

Juin

DIMANCHE 7

BRÉZÉ CYCLO MARCHÉ

Randonnée «La Brézéenne» | 7h30-10h | Plus d'infos en page 7

DIMANCHE 7

DESTINATION -1

Journée sensibilisation | 10 à 17h30 | Doué-en-Anjou | Plus d'infos en page 10

MERCREDI 10

PROJET NUCLÉAIRE

Visioconférence | 18h30 | Plus d'infos en page 9

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28

ANJOU VÉLO VINTAGE

Place du collier à Chacé | La Bouchardière à Saint-Cyr-en-Bourg | Plus d'infos en page 4

Juillet

SAMEDI 11

FÊTE DU VILLAGE

Repas sur inscriptions | Plus d'infos en page 1.

MERCREDI 15

PROJET NUCLÉAIRE

Visioconférence | 18h30 | Plus d'infos en page 9

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 1^{er} Juin 2026 à 18h30

Vous souhaitez faire paraître un article dans la gazette ?

Envoyez vos articles en format PDF ou Word et vos photos en pièces jointes avant le 24 mai 2026 à mairie@bellevigne-les-chateaux.fr / objet : «gazette»
Retrouvez nos actualités en temps réel sur la page facebook :
Mairie Bellevigne Les Chateaux